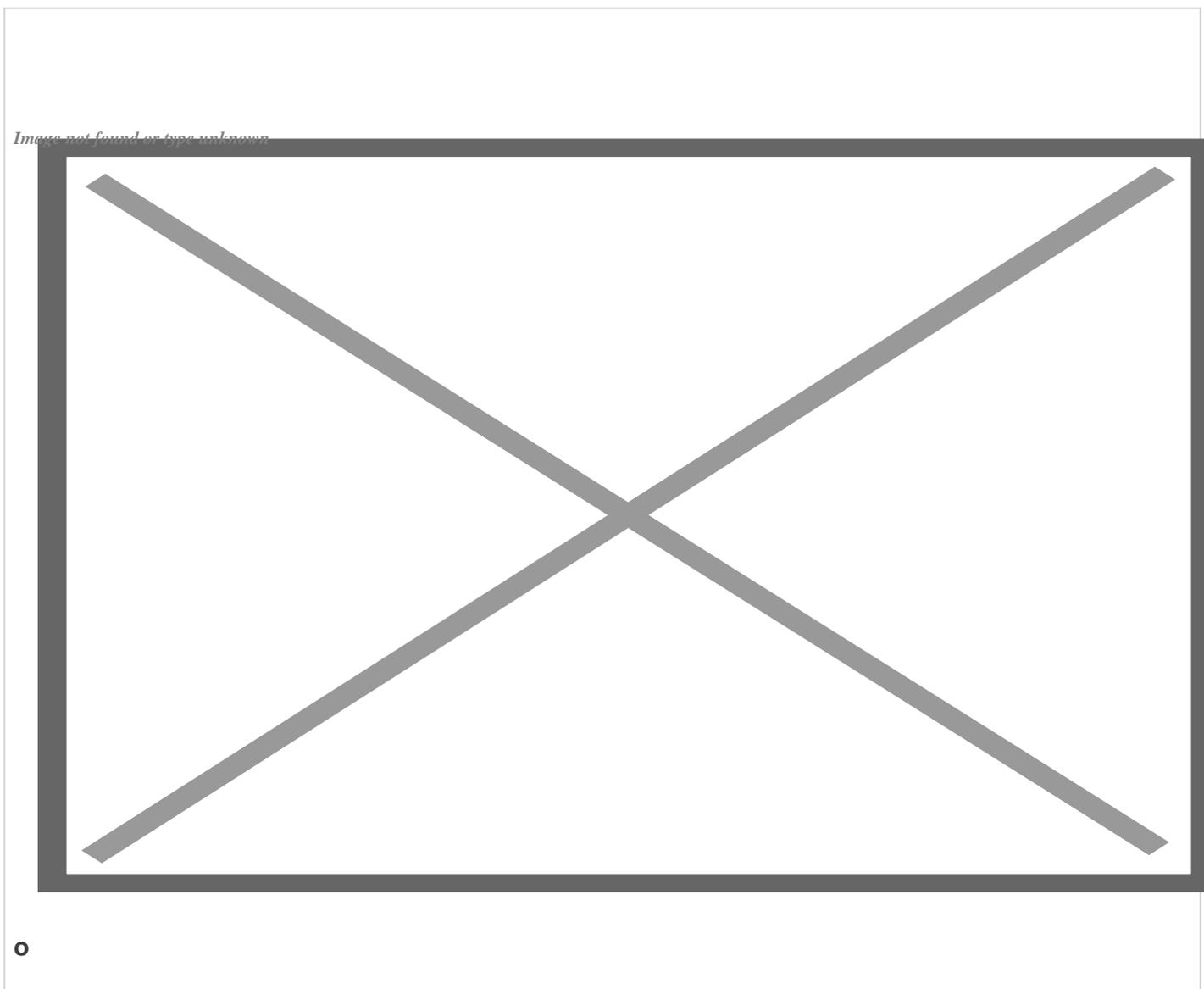


Les douanes cubaines autorisent l'importation de groupes électrogènes



Les douanes autorisent l'importation de de groupes électrogènes

La Havane, 6 septembre (RHC) Les douanes cubaines ont autorisé l'importation non commerciale de groupes électrogènes d'une puissance supérieure à 900 watts, jusqu'au 31 décembre de cette année.

Le journal officiel numéro 53 inclut dans son édition extraordinaire la résolution 218/22 du Ministère des Finances et des Prix, qui explique que cette mesure a été prise après avoir analysé les effets causés par le déficit énergétique du secteur résidentiel dû aux pannes du système électrique national.

Par conséquent, "une autorisation temporaire a été accordée pour l'importation non commerciale de groupes électrogènes d'une puissance supérieure à 900 watts, dont la valeur de référence en douane dépasse la valeur maximale de 200 dollars américains autorisée pour l'importation par voie aérienne, maritime, postale et par messagerie de nature non commerciale".

En outre, un taux tarifaire de 30% sera appliqué pour le paiement de la taxe douanière sur l'excédent de la cargaison à taxer, ainsi que le règlement est applicable aux opérations effectuées à partir du premier août de cette année et qui sont présentées au service de douanes jusqu'au 31 décembre 2022. (Source : PL)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/298464-les-douanes-cubaines-autorisent-limportation-de-groupes-electrogenes>



Radio Habana Cuba